



HAL
open science

À propos de "pôle" et de "pôlarite" en matière de sécurité internationale

Paul Bacot

► **To cite this version:**

Paul Bacot. À propos de "pôle" et de "pôlarite" en matière de sécurité internationale. Macleod, Alex. Les défis de la sécurité internationale à l'aube d'un monde pluripolaire, Bruylant, pp.3-16, 2011, Etudes stratégiques internationales, 9782802731054. <halshs-00645681>

HAL Id: halshs-00645681

<https://shs.hal.science/halshs-00645681v1>

Submitted on 2 Jul 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Contribution à l'ouvrage

Les défis de la sécurité à l'aube d'un monde pluripolaire

Sous la direction d'Alex Macleod, Bruxelles, Bruylant

Collection « Etudes stratégiques internationales », n° 8

A propos de « pôle » et de « polarité » en matière de sécurité internationale

Paul Bacot

Professeur de Science politique

Université de Lyon, Institut d'études politiques, UMR CNRS 5206 Triangle

Nous nous proposons ici d'interroger les concepts de pôle, de polarité et de polarisation, en partant des mots qui les expriment (*pôle*, *polarité*, *polarisation*), mais aussi de l'adjectif *polaire* et des substantifs *polarité* et *polarisation*, et de leurs dérivés construits avec les éléments *uni*, *bi*, *pluri* et *multi*.

Pour ce faire, il convient de nous éloigner quelque peu des seuls usages de ce lexique en matière d'analyse des relations internationales et plus spécialement d'études stratégiques et de sécurité. On ne peut en effet qu'être frappé par l'étroit parallélisme entre l'utilisation de ces mots dans ce domaine et dans celui de la sociologie des systèmes de partis au niveau national. Au-delà, il nous faut mettre en relation ce double usage opéré en sciences de la société avec d'autres mobilisations de ce lexique dans les sciences de la matière et de la vie, notamment dans les domaines de l'électricité et de l'optique.

Ceci nous conduira à interroger tant l'étymologie et l'histoire de ces mots, que leur polysémie, construite principalement sur les modes de la métonymie et, surtout, de la métaphore : ce sont ces figures qui permettent le passage d'un champ à un autre¹.

S'il fallait résumer ce propos, nous pourrions dire que nous allons nous attacher à prendre au sérieux les mots et les représentations qu'ils véhiculent, pour mieux maîtriser l'usage que nous en faisons dans nos travaux². Cette attention portée à la terminologie et à ses frontières poreuses avec le lexique ordinaire nous conduira tout à la fois à repérer un certain flou dans l'usage de ces termes en matière de relations internationales, et à noter certaines contraintes qui pèsent sur leur utilisation³.

¹ Ont été consultés différents dictionnaires, principalement Rey (Alain), 2006 (1^e édition 1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

² Sur la problématique générale de la politologie lexicale, voir notamment : Bacot (Paul), 2007, « La surprise. Eléments de politologie lexicale », in Dabène (Olivier), Hastings (Michel) & Massal (Julie), *La surprise électorale. Paradoxes du suffrage universel*, Paris, Karthala, 31-40.

³ Sur les questions soulevées par la terminologie en sciences sociales, voir notamment : Bacot (Paul), 2003, « La 'volatilité électorale' ou les ailes de l'électeur », in Panier (Louis) & Rémi-Giraud (Sylvianne), *La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 287-300 ; Bacot (Paul) & Rémi-Giraud (Sylvianne), éd., 2007, *Mots de l'espace et conflictualité sociale*, Paris, L'Harmattan, 364 pages ; Bacot (Paul), 2008, « Les partis cartellisés (*cartel parties*) selon Katz et Mair. Partitocratie monopoliste d'Etat ou service public de démocratie ? », in Aucante (Yohann) & Dézé (Alexandre), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 61-84 ; Bacot (Paul), à paraître, « Volatilité », in Christin (Olivier) et al., *Dictionnaire européen des sciences sociales*, Paris, Métailié.

I. Du pôle aux pôles

L'examen rapide de l'histoire du mot *pôle* commande un détour par ses origines grecques, pour revenir au français *via* le latin. Une certaine ambiguïté du vocabulaire de la polarité sera ainsi mise en évidence.

A. L'étoile des Grecs et des Latins

Quand les Grecs anciens parlent de *polos* (πόλος), ils entendent d'abord par là tout ce autour de quoi quelque chose tourne : c'est le centre d'une rotation. Mais plus spécialement, *polos* désigne ce autour de quoi le monde tourne, dans la représentation cosmogonique de l'époque. Et ce autour de quoi tourne le monde tel que le voient les Grecs anciens, c'est une étoile, qu'ils appellent donc *polos* – et que nous appelons aujourd'hui *étoile polaire*. Mais la polysémie du mot ne s'arrête pas là : par métonymie, *polos* va désigner, non seulement un centre de rotation, mais aussi ce qui tourne autour de ce centre de rotation – et notamment ce qui tourne autour de l'étoile polaire, c'est-à-dire le ciel, la voûte céleste.

Les Grecs anciens vivant – sans le savoir – dans l'hémisphère nord, il n'y a pour eux dans le monde qu'un seul pôle, autour duquel s'organise tout le système céleste. Et comme ils s'en tiennent à l'apparence de cette rotation, son centre n'est pas le soleil, mais une étoile et sa constellation appelée *arctos* (άρκτος) puisqu'elle présente (très approximativement) la forme d'un ours – plus tard, on appellera le pôle nord *pôle arctique*.

Les Romains ne feront pas un autre usage du mot latin *polus* : c'est encore ce autour de quoi quelque chose tourne, et notamment ce lieu du ciel autour duquel celui-ci semble tourner – l'étoile polaire, le nord. Et c'est aussi ce qui tourne autour du pôle, et notamment autour de l'étoile polaire – c'est-à-dire le ciel⁴.

B. Les pôles des Français modernes et contemporains

En français⁵, le mot *pôle* va connaître un usage de plus en plus étendu : par métaphore, il sert aujourd'hui à dénommer différents concepts progressivement élaborés dans différentes disciplines – notamment en matière d'optique et d'électricité, mais aussi en mathématiques, en biologie, en physiologie ou en psychologie.

Mais revenons à la métaphore originelle, car entre temps, la connaissance des choses de l'espace a évolué, et l'on sait maintenant que la Terre est une sphère qui tourne autour d'elle-même, ou plus précisément autour d'un axe. Dès lors, elle n'a plus un seul pôle, mais elle en a deux – et du coup, l'image évoquée principalement par les mots de la polarité devient binaire et antagoniste : il y a deux pôles, et ils sont opposés. De fait, le pôle opposé au pôle arctique sera dénommé *pôle antarctique*.

Dans les usages métaphoriques du lexique de la polarité, deux représentations vont donc coexister : celle d'un pôle pensé en quelque sorte en soi, et celle de pôles pensés en couples de deux pôles opposés. Dans le premier cas, le nombre de pôles peut être impair et peut être égal à l'unité ; dans le second cas, le nombre de pôles est pluriel et nécessairement pair. Dit autrement, quand nous parlons de « pôle(s) », il faut nous demander s'il s'agit d'un point autour duquel tournent différents éléments, ou s'il s'agit des deux extrémités d'un axe autour duquel quelque chose est en révolution.

⁴ Remarquons au passage que les Etats rassemblés au sein du Conseil arctique sont appelés « circumpolaires ».

⁵ Il semble bien y avoir une grande transparence translinguistique français-anglais en ce qui concerne ce lexique de la polarité.

II. Des pôles-points aux pôles-axes

Essayons donc de voir ce que ces deux usages métaphoriques de la polarité – le pôle-point et l'un des deux bouts d'un axe-segment – ont en commun, et ce qui les différencie – en fait ce qu'apporte de plus l'image axiale.

A. L'invariant polaire

Ces deux images de la polarité ont trois caractéristiques en commun.

1. On notera d'abord que tout pôle constitue un repère fort : on se situe par rapport à un ou plusieurs pôles, on est guidé par un pôle. De ce point de vue, l'image de l'étoile polaire reste très vivace. L'aiguille aimantée nous indique le nord – et il ne faut pas perdre le nord, sinon l'on est perdu !

Qu'il s'agisse de relations internationales ou de systèmes de partis, il y a des Etats ou des partis majeurs, par rapport auxquels les autres se situent et sont situés. Les spécialistes de relations internationales vont donc, dans une perspective réaliste, identifier et dénombrer ce qu'ils considéreront comme les puissances capables de structurer le monde. Ceux des systèmes de partis chercheront également à identifier et dénombrer les organisations politiques jugées en mesure de structurer l'espace politique.

2. Le pôle-point et le pôle-axe ont en commun une seconde caractéristique : ils sont dotés d'un pouvoir d'attraction, d'accaparement, de rassemblement. On retrouve ici le processus métonymique déjà présent en grec ancien : *pôle* peut désigner tout à la fois le centre de la rotation, et les éléments qu'il attire, qui gravitent autour de lui, qui se rassemblent autour de lui.

Pour les spécialistes de relations internationales, un pôle est une puissance étatique, mais c'est aussi l'ensemble qui se constitue autour d'elle : selon son degré d'homogénéité et d'institutionnalisation, on parlera alors de « bloc », d'« alliance », de « monde »... et les Etats secondaires ainsi rassemblés pourront être qualifiés de « satellites » (ils sont à distance constante de la puissance polaire). Et quand les blocs se dispersent, on parle d'une évolution « centrifuge » de la société internationale. On notera pourtant que ces deux idées d'attraction et de rassemblement tendent à marginaliser l'idée de rotation, de moins en moins présente dans la métaphore polaire. Il en va de même en sociologie des partis : un pôle est un rassemblement autour d'un parti central. Dans les deux domaines évoqués, la démarche sociologique devra rendre compte des ressources rendant possible la constitution d'un pôle (la contiguïté géographique n'est que l'une des ressources permettant à un Etat d'attirer d'autres Etats dans son pôle).

3. La combinaison de ces deux traits de sens des mots du lexique polaire – la fonction de repère et la force de rassemblement – va emporter une caractéristique importante de toute analyse des situations de polarité : il s'agira toujours de typologies, c'est-à-dire qu'on décrira la réalité en référence à une proximité plus ou moins grande d'un élément donné à un pôle.

Même quand un pôle sera qualifié de « bloc », on s'interrogera sur l'attraction exercée plus ou moins fortement sur des Etats hors du bloc, voire sur l'inégale solidité des liens à l'intérieur même du bloc. Et s'il y a plusieurs pôles, on repérera des Etats en situation plus ou moins instable, entre plusieurs pôles : au sein du « bloc de l'Est », la situation de l'Allemagne orientale et celle de la Roumanie n'étaient pas identiques, de même qu'au sein du « bloc » opposé, la situation de l'Allemagne occidentale et celle de la France n'étaient pas de même

nature. Ce qui vaut pour les Etats vaut pour les partis : repérer des pôles partisans revient à dresser une typologie des organisations existantes.

B. Les spécificités sémantiques de la polarité axiale

Si la métaphore polaire renvoie à un axe et non pas à un point, deux autres caractéristiques majeures viennent s'ajouter aux précédentes.

1. Comme on l'a déjà noté, l'image des deux extrémités d'un axe induit nécessairement celle d'une opposition : deux pôles d'un même axe s'opposent et se repoussent. Qu'il s'agisse de l'axe Est-Ouest pendant la Guerre froide, ou de l'axe Gauche-Droite dans la vie politique interne, les deux pôles sont pensés comme antagoniques – comme dans le monde physique, l'arctique s'oppose à l'antarctique, et le pôle électrique positif s'oppose au pôle négatif. Le lexique de la polarité relève le plus souvent du vocabulaire de la conflictualité.

D'ailleurs, l'image du pôle considéré comme un point n'emporte pas nécessairement l'absence de conflictualité : cet irénisme du système décrit est certes probable s'il n'y a qu'un pôle (nous reviendrons plus loin sur cette question), mais s'il y a plusieurs pôles, on peut supposer que ceux-ci, à défaut d'être en opposition, seront au minimum dans une certaine concurrence. Mais la dualité de pôles-points n'entraîne pas nécessairement une opposition radicale et polémogène.

2. Cette image de l'axe avec ses deux extrémités, outre qu'elle véhicule l'idée de conflit, d'opposition, suggère aussi celle d'équilibre et de symétrie : deux pôles opposés se ressemblent finalement au moins autant qu'ils se différencient. Et pour les spécialistes de sécurité internationale, c'est là un élément central de leurs analyses. Deux pôles opposés tendent à s'entendre, en même temps qu'ils se copient.

Ils se ressemblent tellement qu'on les verra souvent s'allier, même de façon implicite, au détriment des Etats qu'ils tiennent dans leurs sphères d'influence respectives. De même, les partis placés au centre d'un pôle politique pourront avoir tendance à défendre leurs intérêts communs, au détriment des partis marginaux – par exemple en matière de système électoral en évitant un scrutin trop proportionnaliste : la seule existence d'un seuil en-deçà duquel toute représentation est refusée à une liste suffit à garantir un certain ordre politique.

Les deux bouts de l'axe font plus que s'allier : ils se ressemblent. La dynamique polaire qui les oppose les pousse à s'organiser de façon plus ou moins semblable et à utiliser des méthodes plus ou moins identiques pour maintenir et renforcer leur puissance polaire : les systèmes d'alliance autour d'un Etat ou d'un parti relèvent d'une même logique.

III. Le nombre de pôles

Nous l'avons dit, si les pôles sont les deux extrémités d'un axe de rotation, ils vont nécessairement par deux, et leur nombre est donc pair. A l'inverse, si les pôles sont pensés comme de simples points de rotation, leur nombre peut être aussi bien impair que pair. Pour y voir plus clair sur cette question du nombre dans la métaphore de la polarité, il convient maintenant de s'intéresser aux dérivés directs et indirects du mot *pôle*.

Notons d'abord que l'adjectif *polaire* est fort peu utilisé en sciences sociales. Ce sont certains de ses propres dérivés qui le sont – non pas tellement le verbe *polariser*, dont il est plutôt fait usage en optique et en électricité, ni d'ailleurs *polarisateur*, *polarisable* ou encore *dépolariser*, mais plutôt le couple de noms *polarité/polarisation*, et les noms et adjectifs qui servent au décompte et sont construits avec les éléments de composition *uni*, *bi*, *pluri* et *multi*.

A. Polarité et polarisation

Pour tenter de cerner la nuance sémantique qui sépare *polarité* et *polarisation*, on peut se référer aux travaux consacrés par le politiste italien Giovanni Sartori à l'étude des systèmes de partis⁶, avant d'évoquer l'analyse des relations internationales.

1. Dans le cadre théorique de Sartori, la « polarité » d'un système est l'existence d'un ou plusieurs pôles en son sein : un ou plusieurs partis ont une puissance politique qui leur permet de constituer une ou des forces attractives, un ou des éléments incontournables du jeu politique, avec lequel ou lesquels les autres organisations sont contraintes de se situer dans une ou des alliances. D'une certaine façon, la polarité de la puissance s'oppose à la diffusion de la puissance, à sa dispersion.

La « polarisation », quant à elle, a une dimension dynamique⁷ et surtout une dimension conflictuelle : plus un système est polarisé, plus la polarisation y est importante, et plus l'opposition est forte entre les pôles qui s'affrontent.

Il apparaît dès lors que si l'on peut parler de « polarité » quel que soit le nombre de pôles, on ne peut par contre parler de « polarisation » qu'en présence d'au moins deux pôles : on retrouve là cette ambiguïté entre l'image du point de rotation et celle de l'axe de rotation.

2. Il est clair qu'en matière de relations internationales, c'est surtout le premier de ces deux termes qui est couramment utilisé : *polarité* désigne bien une configuration, un état de la répartition de la puissance. Mais quand *polarisation* est utilisé, il semble bien que ce soit là aussi avec une connotation plus dynamique, et souvent plus conflictuelle. Dans ce domaine comme dans celui des systèmes de partis, la polarisation suppose l'existence d'au moins deux pôles – alors que la polarité peut ne concerner qu'un seul Etat dans le monde.

Peut-il y avoir polarité sans polarisation ? C'est ce que suggère Giovanni Grevi lorsqu'il écrit : “[...] a different scenario from sheer, confrontational multipolarity can be envisaged”. Le terme *interpolarité* permet alors de rendre compte de cette évolution vers ce monde nouveau, dans lequel “interpolarity is multipolarity in the age of interdependence”⁸.

B. Dire le nombre de pôles

Venons-en donc plus directement à la façon dont sera dit le nombre de pôles, avec les éléments appropriés.

1. D'une manière générale, lorsqu'est utilisé l'élément de composition *bi*, l'interprétation des composés ainsi construits ne semble guère poser de problèmes : *bipolaire*, *bipolarité*, *bipolarisation* renvoient à une dualité parfaitement claire⁹.

La métaphore mobilisée est le plus souvent celle de l'axe avec ses deux extrémités. Quand le monde de la Guerre froide est qualifié de bipolaire, ce qui est donné à voir est l'opposition de deux camps, de deux blocs, de deux alliances, relativement équilibrés : chaque Etat de l'époque est situé plus ou moins près de l'un ou de l'autre pôle, il est considéré comme plus ou moins partie prenante de l'un ou de l'autre des deux pôles.

⁶ Sartori (Giovanni), *Parties and Party Systems*, Colchester, ECPR Press, 2005 (1^{er} édition 1976). Pour une étude de cas traitant de la relation entre polarité et polarisation, voir : Seiler (Daniel-Louis), « Le système partisan français. Multipolarité et bipolarisation contrainte », *Working Papers*, Institut de Ciències Polítiques i Socials, 26, 2008.

⁷ En français, les mots construits de cette façon désignent toujours une action et son résultat.

⁸ Grevi (Giovanni), “The interpolat world. A new scenario”, *Occasional Paper*, European Union Institute for Security Studies, 79, juin 2009, p. 9.

⁹ L'adjectif synonyme *duopolaire* est très rarement employé.

On pourrait théoriquement concevoir une bipolarité non conflictuelle. Mais il semble bien que la bipolarité emporte le plus souvent la conflictualité – encore que, on l’a dit, les ressemblances et la communauté d’intérêts des deux pôles opposés peut aller jusqu’à un certain effacement de l’affrontement.

2. Au-delà de deux pôles, on parlera de « pluripolarité » et de système « pluripolaire », ou de « multipolarité » et de système « multipolaire ».

Quelques mots d’abord sur ce couple *pluri/multi*. Les termes construits avec le second de ces deux éléments (*multipolarité*, et avec lui *multipolaire*) sont de très loin les plus utilisés, notamment en matière de relations internationales – ce qu’atteste la consultation¹⁰ de Google (rapport de 1/160), mais aussi celle des manuels et traités de relations internationales. L’utilisation de *pluripolaire* dans l’intitulé de cet ouvrage est donc remarquable, puisque rare !

Les ensembles *multipolarité/multipolaire* et *pluripolarité/pluripolaire* sont-ils synonymes ? La chose est peu probable, puisque le fait même de disposer de synonymes porte à en faire des usages différenciés. De fait, il n’en est rien. J’ai déjà eu l’occasion de traiter de ce couple d’éléments *pluri/multi* dans un précédent ouvrage de cette collection, à propos du multilatéralisme¹¹. Je rappellerai donc simplement ici qu’on considère généralement que l’usage de *pluri* commence à deux, alors que celui de *multi* suppose au moins trois éléments. Surtout, *pluri* suggère un nombre plutôt réduit d’éléments, alors que *multi* suggère au moins potentiellement un grand nombre d’éléments, d’ailleurs pas nécessairement précis. Ainsi, de même que le multilatéralisme pointe l’idéal d’une participation de tous les Etats et l’exclusion d’aucun, la multipolarité est présentée comme idéalement proche de l’égalité d’Etats souverains dans un monde sans domination. Elle tend donc vers un état du système qu’on pourrait qualifier d’*a-polarité*, ou encore de *non-polarité*¹² – figurant en quelque sorte le stade ultime de la multipolarité.

Inversement, tout comme le plurilatéralisme évoque une collaboration entre un nombre limité d’Etats, notamment à un niveau régional, la pluripolarité semble devoir se caractériser par un nombre restreint de pôles (éventuellement deux), dans une situation probablement conflictuelle.

IV. Polarité plurielle paire ou impaire

Au-delà de ce qui sépare multipolarité et pluripolarité, et si l’on laisse de côté le cas particulier de la bipolarité déjà assez largement évoqué, il convient pour finir de s’intéresser à certaines implications de la métaphore de la polarité plurielle. On retrouve ici la question centrale du pair et de l’impair.

A. Polarité paire

Un nombre pair (et supérieur à deux) de pôles peut laisser supposer qu’ils fonctionnent par couples, autrement dit qu’il y a plusieurs axes dans le schéma permettant de comprendre la

¹⁰ Durant l’été 2009.

¹¹ Bacot (Paul), 2008, « *Multilatéralisme. Quelques mots sur le mot et sur le mythe* », in Bacot-Déciaud (Michèle), *Le multilatéralisme. Mythe ou réalité*, Bruxelles, Bruylant, collection « Etudes stratégiques internationales », 1-15.

¹² “The principal characteristic of twenty-first-century international relations is turning out to be nonpolarity: a world dominated not by one or two or even several states but rather by dozens of actors possessing and exercising various kinds of power. This represents a tectonic shift from the past” (Richard N. Haass, “The Age of Nonpolarity. What Will Follow U.S. Dominance”, *Foreign Affairs*, 87, mai-juin 2008, 44-56.

réalité analysée. Voyons ce qu'il en est pour un système de partis, et pour le système international.

1. Le politiste scandinave Stein Rokkan a très bien montré, à propos des clivages partisans, comment fonctionne un système pluriaxial¹³ : chaque parti, chaque groupe, voire chaque leader peut être situé par rapport à plusieurs clivages, et donc sur plusieurs axes. Rappelons que pour Rokkan, l'histoire moderne commune aux pays européens a produit quatre grands clivages qui structurent encore les systèmes politiques du Vieux continent. D'une part, la constitution des grands Etats-nations a provoqué le clivage « centre-périphérie » (qui oppose d'un côté centralisateurs et jacobins, et de l'autre décentralisateurs et autonomistes) et le clivage « Etat-Eglise » (qui oppose d'un côté les laïcs et de l'autre les partisans d'un large pouvoir reconnu à la religion). D'autre part, le processus d'industrialisation capitaliste a provoqué le clivage « travail-capital » (qui oppose d'un côté les ouvriers et plus largement les salariés, et de l'autre les propriétaires des moyens de production) et le clivage « ville-campagne » (qui oppose d'un côté les urbains et de l'autre les ruraux – Daniel-Louis Seiler a proposé l'évolution de ce clivage vers une opposition « marché-nature »). Rokkan avait ajouté un cinquième clivage, résultant de la Révolution d'octobre et de la division entre pro- et antisoviétiques (notamment au sein du mouvement ouvrier).

Il résulte d'un tel dispositif la possibilité de se situer par rapport à chacun de ces quatre (ou cinq) axes, d'où un grand nombre de configurations possibles, et de larges possibilités d'alliances, selon que dans une conjoncture donnée on privilégie l'un ou l'autre de ces axes. A titre d'exemple, les partis français du vingtième siècle ont pu oublier quelque peu les clivages de classe ou religieux pour privilégier le clivage Est-Ouest – ou l'inverse, selon les époques, avec mise en avant de l'opposition de classe, ou l'affrontement entre laïcs et cléricaux. D'une certaine façon, l'axe droite-gauche recouvre selon les circonstances et les stratégies des uns et des autres, des conflits de natures diverses. Dans le même ordre d'idées, on a vu ce qui se passe en France quand l'axe gauche-droite croise l'axe opposant partisans et adversaires de la construction de l'Europe telle que nous la connaissons.

En somme, on constate des regroupements de pôles tendant à ramener tendanciellement la multipolarité à une quasi-bipolarité. Mais on pourrait tout aussi bien dire qu'à la limite, la bipolarité peut cacher une multipolarité avec superposition des axes, alignement des clivages¹⁴.

2. Il peut en aller de même au niveau international, auquel cas des alliances variables (des *clusters*) peuvent se nouer entre pôles d'axes différents.

Un Etat peut privilégier à un moment donné un axe Nord-Sud, ou un axe Est-Ouest, ou un axe musulmans-non musulmans, ou pro- et anti-américains, ou Vieux Monde-Nouveau Monde, ou Bien-Mal (le célèbre « axe du Mal » de George W. Bush)..., le jeu consistant alors à mobiliser d'autres pôles avec le sien¹⁵. Le schéma se complique, à l'heure où les acteurs non-étatiques prennent de plus en plus d'importance sur la scène internationale : un pôle peut englober une partie de l'opinion publique, des mouvements associatifs, des organisations « terroristes »... La mondialisation et la désétatisation du système international rendent

¹³ Rokkan (Stein), *Citizens, Elections, Parties. Approaches to the Comparative Study of the Processes of Development*, Oslo, Oslo Universitets Forlaget, 1970.

¹⁴ Sur les processus d'alignement de clivages, voir : Bacot (Paul), 1993, « Conflictualité sociale et geste électoral. Les formes de politisation dans les lieux de vote », *Revue française de Science politique*, 43 (1), février, 107-135 ; Bacot (Paul), 2002, « La politisation comme élargissement de la conflictualité », Atelier « Conflictualisation et politisation », 7^{ème} Congrès de l'Association Française de Science Politique à Lille, Document de travail.

¹⁵ Le terme *métapolarité* a été avancé, semble-t-il pour rendre compte d'une polarité de second degré : l'Union européenne pourrait alors illustrer ce cas de figure.

encore plus complexe le repérage de ses polarités. Peut-être d'ailleurs la polarité sera-t-elle progressivement supplantée par la réticularité : il s'agirait alors de repérer davantage des réseaux que des pôles.

B. Polarité impaire

Mais qu'en est-il des pôles en nombre impair, qui ne peuvent logiquement pas tous figurer l'extrémité d'un axe ? Et qu'en est-il notamment d'un système unipolaire ? De façon générale, qu'en est-il d'un pôle qui n'est pas à l'opposé d'un autre pôle, d'un point qui n'est pas l'extrémité d'un axe ? Deux solutions sont possibles pour comprendre le paradoxe de la métaphore du point polaire.

Soit l'usage de la métaphore du point polaire signifiera que la polarité n'implique nul conflit, voire nulle concurrence – comment notamment être en concurrence, et *a fortiori* en conflit, quand on est seul ?

Soit l'usage de la métaphore du point polaire n'est qu'apparence, et cache en fait l'autre variante de la métaphore polaire, celle de l'axe. C'est particulièrement probable quand on parle d'un monde « unipolaire », mais ça l'est aussi en situation de multipolarité. Regardons cela de plus près.

1. Lorsqu'on parle d'« unipolarité »¹⁶, ne sous-entend-on pas qu'il existe potentiellement un second pôle, opposé au premier : un pôle potentiel, en devenir ? Ainsi le monde de l'après-Guerre froide a-t-il pu être qualifié d'« unipolaire »¹⁷ – mais cela signifie-t-il pour autant qu'il n'y aurait rien en face de la puissance américaine : une potentielle coalition anti-hégémonique, à géométrie variable ?¹⁸ C'est bien ce que suggère Samuel P. Huntington avec son « système uni-multipolaire », présenté comme un modèle « étrangement hybride » d'une grande complexité, dans lequel la superpuissance suscite de fortes oppositions auprès des puissances secondaires¹⁹.

De même, chaque fois que l'on parle de la « communauté internationale », ne suggère-t-on pas que cette entité apparemment universelle a bel et bien en face d'elle une coalition informelle, un pôle indéfini et non dénommé, mais bien réel ?

Notons à ce sujet qu'en matière d'électricité, quand on parle de « câble unipolaire », on ne prétend pas que l'électricité pourrait se passer du second pôle, mais on désigne simplement un câble qui n'est connecté qu'à un pôle. C'est la même logique en biologie pour un neurone unipolaire. Dans ces deux usages de l'adjectif, *unipolaire* signifie « qui ne concerne qu'un des deux pôles », et non pas « qui concerne un pôle unique ».

On parlerait donc d'« unipolarité » quand on ne voit qu'un des deux pôles.

2. Et si l'on est en multipolarité impaire, n'y a-t-il pas aussi nécessairement un pôle caché, ou sous-entendu ? Ainsi le monde de la Guerre froide a pu être considéré comme tripolaire si l'on considérait que les Non-alignés constituaient un troisième pôle : mais alors, ce troisième pôle en avait bien un quatrième en face de lui – tout simplement le pôle du monde aligné, qu'il le soit d'un côté ou de l'autre. Il y avait bien deux axes, l'un Est-Ouest, l'autre Nord-Sud – même si l'on ne parlait pas encore de cette opposition entre le Nord et le Sud comme on le fera plus tard.

¹⁶ D'après la consultation de Google, *unipolaire* est utilisé environ huit fois plus que *monopolaire*, et l'expression *monde unipolaire* l'est environ cinquante fois plus que *monde monopolaire*.

¹⁷ Krauthammer (Charles), « The Unipolar Moment », *Foreign Affairs*, 1990-1991, 70, 22-33.

¹⁸ Sur le débat étatsunien à propos de la réalité et de la durabilité d'un monde unipolaire, voir MacLeod (Alex), dans cet ouvrage.

¹⁹ Huntington (Samuel P.), « The Lonely Superpower », *Foreign Affairs*, 78-2, mars-avril 1999, p. 36.

Rappelons au passage que les pays dits de l'Est, du Nord, du Sud ou de l'Ouest, ne sont pas forcément plus à l'est, au nord, au sud ou à l'ouest que les autres, géographiquement parlant : on n'est pas ici dans la topographie, mais dans la dénomination de catégories politiques et stratégiques, c'est-à-dire dans l'onomastique politique²⁰.

En fait, dans l'analyse de tout système de conflictualité, qu'il s'agisse d'Etats au niveau international ou de partis au niveau national, on peut toujours distinguer plusieurs axes d'opposition, même si l'on en privilégie un seul dans le cadre d'une problématique donnée. Chacun de ces axes n'offre pas nécessairement une parfaite symétrie entre ses deux extrémités, et dès lors on peut parfois ne « voir » que l'une d'elle.

La dichotomie de la métaphore que nous avons présentée au début de ce propos – métaphore du point ou métaphore de l'axe – n'est peut-être donc qu'apparente : il s'agit bien toujours d'axes.

En somme, prendre au sérieux les mots et leur charge sémantique nous conduit à considérer que tout système est toujours multipolaire, avec nécessairement un nombre pair de pôles, et que seuls les choix – méthodologiques de l'analyste, ou stratégiques de l'acteur engagé – réduisent le nombre des axes et des pôles.

C'est sans doute une banalité, mais il faut la rappeler quelquefois : dans la démarche scientifique, nous produisons des représentations de la réalité dont nous rendons compte, et plusieurs représentations d'une même réalité sont toujours possibles, plus ou moins pertinentes selon ce que l'on cherche et selon ce qui nous intéresse – pour ce qui nous concerne ici, c'est la relation causale entre répartition mondiale de la puissance et sécurité internationale²¹.

Sans oublier que ces représentations, lorsqu'elles connaissent un certain succès social, contribuent à façonner la réalité qu'elles décrivent. Il faudrait à ce sujet s'interroger sur la réussite de la formule *monde multipolaire* : un tiers des références de Google pour la requête « multipolaire » concernent cette expression. Est-ce du fait de son efficacité descriptive et analytique, ou bien est-ce pour d'autres raisons ? Ce genre de formule²² peut avoir une efficacité et une utilité autres que scientifiques.

²⁰ En la matière, on pourra se reporter aux résumés des communications présentées dans le cadre du Séminaire d'onomastique politique, en ligne sur le site de l'UMR Triangle : <http://triangle.ens-lsh.fr/spip.php?rubrique283>, et à : Bacot (Paul), Douzou (Laurent), Honoré (Jean-Paul), 2008, « Onomastique politique. Eléments de bibliographie », *Mots. Les langages du politique*, 87, juillet, 85-95.

²¹ « La notion de polarité a trait à la problématique réaliste de la répartition de la puissance entre unités plus ou moins nombreuses au sein d'un système interétatique et à ses conséquences sur les risques de guerre et les conditions de paix » (Marie-Claude Smouts, Dario Battistella & Pascal Vennesson, « Polarité », *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 2003, p. 390).

²² Sur la notion de formule, voir : Krieg-Planque (Alice), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009. Les propriétés de la formule y sont ainsi listées : caractère figé, caractère discursif, caractère de référent social, caractère polémique.